

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juillet 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD215

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 1ER A**RAPPORT ANNEXÉ**

Supprimer l'alinéa 78.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le projet du Lyon-Turin doit être abandonné. La France insoumise prend la question du transport ferroviaire très au sérieux dans le cadre de la planification écologique. Nous souhaitons arrêter ce projet car nous pensons que nous n'avons pas besoin d'une deuxième ligne ferroviaire entre la France et l'Italie. Ce projet (privatisé) est motivé par les multinationales souhaitant une intensification du transport de marchandises vers et depuis les pays de l'Est. La ligne actuelle entre la France et l'Italie permet de mettre immédiatement près de 2.000 camions par jour sur des trains, alors pourquoi en ouvrir une deuxième ? De plus, cette nouvelle ligne coûterait environ 30 milliards d'euros, de quoi développer les liaisons régionales ! D'autant que la promesse d'une contribution européenne, à hauteur de 40 % de la partie transfrontalière du projet n'est pas acquise et a déjà été revue à la baisse.

En France, la part modale du rail n'est que de 7 % pour la traversée des Alpes. Les promoteurs de la liaison ferroviaire Lyon-Turin ont réussi à décrédibiliser les capacités de la ligne existante pour le trafic de fret en France, dans le but de justifier la construction d'une ligne nouvelle à travers les Alpes. La ligne existante du Mont-Cenis, entre Lyon (Ambérieu-en-Bugey) et Turin, a été modernisée par la France et l'Italie pour un coût total de près d'1 milliard d'euros. Elle est entièrement électrifiée, mais exploitée à seulement 20 % de ses capacités. Seules environ 3 millions de tonnes de marchandises traversent les Alpes par ce passage chaque année, alors que ses capacités sont évaluées à 15 millions de tonnes par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).